

Je planifie ma succession

Soirée d'information gratuite



Beaucoup d'encre a coulé sur les « mesures anti-abus fiscal » dans le cadre des planifications successorales.

Pour respecter ces mesures, faites-vous aider par les notaires. En outre, pensez aujourd'hui à ce qui arrivera demain, quand vous ne serez plus là.

Planifier sa succession constitue tant sur le plan fiscal que sur le plan familial, un gage de sérénité. Pour préparer une transmission de votre patrimoine aussi douce que possible, rendez-vous à la soirée-conseils organisée par les notaires de votre province.

14 octobre 2014 à 18h
dans votre maison du notariat

Réservation souhaitée par téléphone
Les conférences sont suivies d'une séance de questions/réponses.

Où?

- Brabant wallon, Place Bosch 17, 1300 Wavre, 010/22.57.53
- Bruxelles, Rue de la Montagne 30, 1000 Bruxelles, 02/513.78.18
- Charleroi, Quai de Brabant 14, 6000 Charleroi, 071/20.56.56
- Huy, Rue du Marche 65, 4500 Huy, 04/237.04.55
- Liège, Rue Saint-Remy 2, 4000 Liège, 04/237.04.55
- Luxembourg, Rue du Sablon 119, 6600 Bastogne, 0495/92.04.02
- Mons, Rue de la Halle 38, 7000 Mons, 065/36.10.07
- Namur, Rue Borgnet 13, 5000 Namur, 081/22.21.09
- Tournai, Place de Lille 3, 7500 Tournai, 069/21.54.61
- Verviers, à 20 heures, Mont du Moulin 13, 4800 Verviers, 04/237.04. 55

